



Le poids économique du sport en 2007

En 2007, la dépense sportive en France a atteint 33 milliards d'euros, soit une hausse, en valeur, de 4,1 % par rapport à l'année 2006.

Les principaux contributeurs sont les ménages (50 % de la dépense totale) et les financeurs publics (40%), au sein desquels les communes sont prépondérantes avec deux tiers des dépenses sportives publiques. La part des entreprises se maintient autour de 10%, du fait notamment de l'impact économique de la coupe du monde de rugby organisée en France, en 2007.

Le déficit de la balance commerciale « sport » se réduit, après trois années de dégradation. Le secteur nautique, traditionnellement excédentaire, contribue principalement à cette amélioration du solde des échanges.

On estime à environ 208 000 le nombre de personnes ayant, en 2007, un emploi à temps plein ou à temps partiel dans le « noyau dur » du secteur sportif (activités liées au sport, emplois publics dans le domaine du sport). Cet effectif est en hausse de 1,6 % par rapport à celui de l'année 2006.

La dépense nationale sportive s'est élevée, en 2007, à 33 milliards d'euros (voir tableau 1) ; elle progresse de 4,1 % par rapport à 2006, un rythme de croissance proche de celui de l'an passé (+ 4,3 %).

Cette dépense, en hausse régulière depuis le début de la décennie, représente, en 2007, près de 1,8 % du Produit Intérieur Brut.

La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués dans les secteurs du sport par les ménages, les acteurs publics (État et collectivités locales) et les entreprises.

Elle est principalement supportée par les ménages (16,4 milliards d'euros) et les acteurs publics (13,4 milliards), la dépense sportive des entreprises s'élevant à 3,2 milliards.

On enregistre une forte augmentation des dépenses des collectivités locales (+ 6,3 %) et, dans une moindre mesure, des ménages (+ 3,8 %). Celles de l'État et des entreprises se maintiennent à leur niveau de l'année 2006.

Les dépenses des ménages correspondent à des achats de biens et services sportifs. Pour l'État, il s'agit essentiellement des dépenses du ministère en charge du Sport et des dépenses sportives du ministère en charge de l'Éducation nationale. Les dépenses des collectivités locales sont concentrées sur les équipements sportifs. Quant aux dépenses des entreprises, elles se partagent entre le « parrainage sportif » et les « droits audiovisuels » de retransmission des événements sportifs.

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 09-02

Septembre 2009

Rédacteur :

Philippe CALATAYUD
Mission des études, de l'observation et des statistiques

Tableau 1

La dépense sportive en France de 2000 à 2007

(milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2007/2000
Ménages	12,3	12,8	13,4	14,1	14,7	15,2	15,8	16,4	33,3 %
Etat	2,8	2,9	3,1	3,2	3,1	3,0	3,2	3,2	14,3 %
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9	7,9	8,6	9,1	9,6	10,2	34,2 %
Entreprises	1,7	2,0	2,3	2,2	2,5	3,1	3,2	3,2	88,2 %
TOTAL	24,4	25,5	26,7	27,4	28,9	30,4	31,8	33,0	35,2 %
En % du PIB	1,69 %	1,70 %	1,72 %	1,72 %	1,74 %	1,76 %	1,76 %	1,75 %	31,3 %

Source : INSEE -DGCL

Dynamisme des achats d'articles et de services sportifs

En 2007, la consommation des ménages en biens et services sportifs atteint 16,4 milliards d'euros (voir tableau 2), soit une hausse de 3,8%, après + 3,9% en 2006. Ce rythme de croissance est très proche, cette année, de celui de la consommation finale des ménages¹ en France (+ 4,5%).

Depuis le début de la décennie la consommation de biens et services sportifs représente environ 1,6% de la consommation finale des ménages. Toutefois, la part des services a nettement augmenté dans la consommation totale de biens et services sportifs [1] : ainsi, depuis 1995, la proportion de services est passée de 36% à 44%, tandis que celle des biens s'est repliée de 64% à 56%. L'évolution est comparable pour la consommation totale des ménages, mais moins prononcée, la part des services passant de 37% à 40%. Depuis la fin des années 1990, les ménages achètent de plus en plus de services marchands (« Les services en France » édition 2008 – INSEE) et cette progression s'est faite au détriment des biens de consommation plus traditionnels (alimentation, habillement,...).

Par ailleurs, les prix des services consommés par les ménages ont augmenté plus vite que les prix des biens.

Ainsi, en valeur, le poids des services s'est accentué. L'INSEE note toutefois que les prix des activités récréatives, culturelles et sportives, qui ont un poids croissant dans les dépenses des ménages, ont faiblement augmenté en 2007 (+ 1,7%).

Parmi les biens sportifs les plus consommés en 2007 par les ménages (9,2 milliards d'euros au total), le poste « articles de sport ² » demeure la première composante (2,7 milliards d'euros, soit 30% du total). La consommation d'articles de sport par les ménages croît à un rythme soutenu (+ 6% en 2007, après + 5,2% en 2006) et c'est elle qui a le plus progressé depuis 2000 (+ 42%). Le secteur de la fabrication d'articles de sport est principalement centré sur trois champs d'activité qui génèrent les trois quarts de son chiffre d'affaires global : les activités liées à la montagne, à la piscine, et à la « chasse, pêche et nature ». Le quart restant concerne les équipements pour la gymnastique, les stades, et les sports nautiques, notamment (source : SESSI – Panorama de l'industrie en France – Edition 2008).

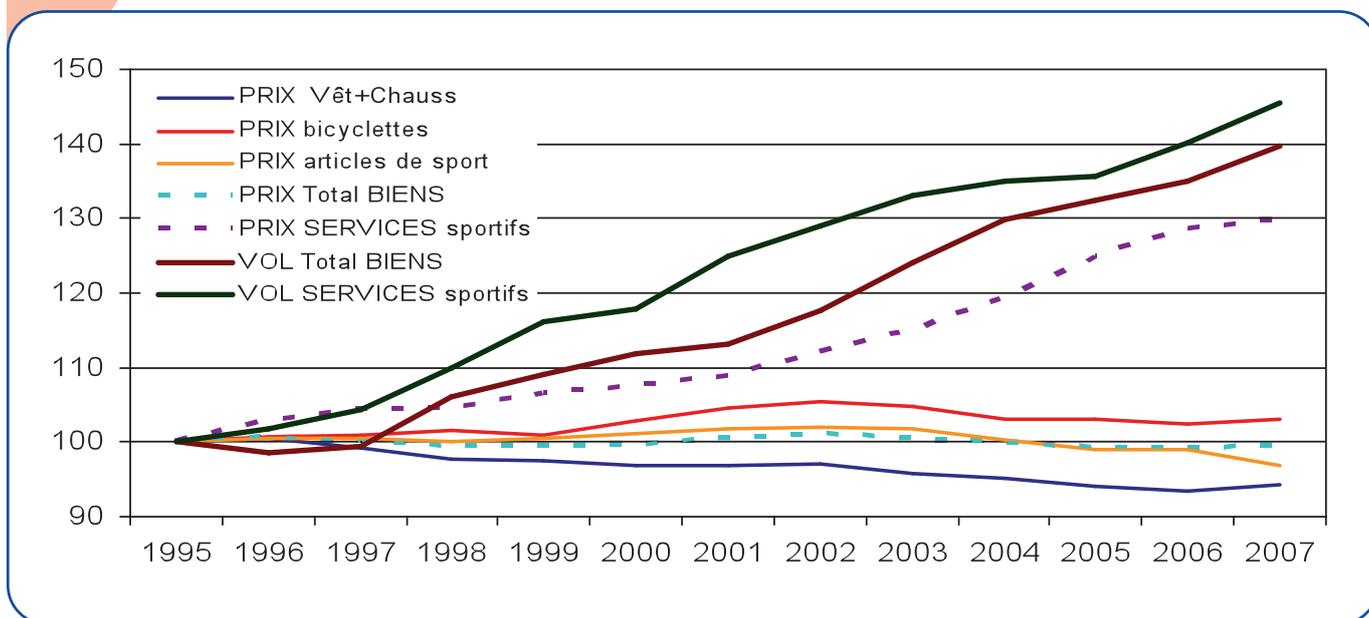
Après deux années de léger repli, les achats de vêtements et de chaussures de sport progressent (+ 1,6%) et retrouvent leur niveau de l'année 2004 (3,8 milliards d'euros). Les ventes de bicyclettes, stables en 2006, repartent légèrement à la hausse en 2007 (+ 1,6%). L'utilisation du vélo de ville se développe (dont celui à assistance électrique), traduisant un changement chez les consommateurs. Selon le Conseil National des Professions du Cycle, la France demeure le 4^{ème} pays consommateur de cycles par habitant avec 5,7 vélos pour 100 habitants, derrière le Japon, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Les consommations de services sportifs par les ménages (achats de spectacles sportifs ou services fournis par les clubs sportifs et les centres de loisirs sportifs) s'élèvent à 7,2 milliards d'euros en 2007. Leur rythme de croissance annuel (+ 4,8%) passe, pour la première fois depuis 2000, sous la barre des 5%. Ce léger ralentissement s'explique notamment par la modération des prix en 2007.

2

Graphique 1

Consommation des ménages : évolution des prix et volumes (base 100 en 1995)



Source : Insee comptes nationaux

¹ Soit au sens de la Comptabilité Nationale les dépenses que les ménages supportent directement (elle diffère de la consommation finale effective, laquelle inclut les transferts sociaux individualisés, tels la santé ou l'éducation).

² Selon le SESSI (Ministère de l'Industrie) la fabrication d'articles de sport reste un secteur surtout constitué de PMI. C'est la région Rhône Alpes qui concentre la majorité des effectifs salariés, elle est spécialisée dans la fabrication de matériels de sports d'hiver, où quelques sociétés sont leaders mondiaux. A l'inverse, des produits plus courants (ballons, raquettes de tennis,...) ne sont plus fabriqués en France.

Tableau 2

La consommation des ménages en biens et services sportifs

(milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2007/2006	Structure 2000	Structure 2007
Vêtements de sport	1,55	1,58	1,63	1,76	1,82	1,73	1,70	1,72	1,2 %	12,7 %	10,5 %
Chaussures de sport	1,65	1,69	1,83	1,94	1,98	2,02	2,03	2,07	2,0 %	13,5 %	12,6 %
Sous total vêtements et chaussures	3,20	3,27	3,46	3,70	3,80	3,75	3,73	3,79	1,6 %	26,1 %	23,1 %
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		2,2 %	5,8 %	6,9 %	2,7 %	-1,3 %	-0,5 %	1,6 %			
Bateaux	1,01	0,98	0,99	0,90	0,92	0,94	1,00	1,09	9,0 %	8,2 %	6,6 %
Avions	0,05	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,0 %	0,4 %	0,2 %
Bicyclettes	0,95	0,95	0,99	1,08	1,20	1,24	1,24	1,26	1,6 %	7,8 %	7,7 %
Sous total biens durables	2,01	1,98	2,02	2,02	2,16	2,22	2,28	2,39	4,8 %	16,4 %	14,5 %
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		-1,5 %	2,0 %	0,0 %	6,9 %	2,8 %	2,3 %	4,8 %			
Articles de sport	1,94	2,05	2,16	2,30	2,38	2,47	2,60	2,75	5,8 %	15,8 %	16,7 %
Armes	0,10	0,11	0,11	0,11	0,11	0,12	0,13	0,14	7,7 %	0,8 %	0,9 %
Périodiques sportifs	0,18	0,17	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,0 %	1,5 %	1,1 %
Sous total autres biens	2,22	2,33	2,45	2,59	2,67	2,77	2,91	3,07	5,5 %	18,1 %	18,7 %
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		5,0 %	5,2 %	5,7 %	3,1 %	3,7 %	4,7 %	5,5 %			
Total Biens	7,43	7,58	7,93	8,31	8,63	8,74	8,92	9,25	3,7 %	60,7 %	56,3 %
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		2,0 %	4,6 %	4,8 %	3,8 %	1,3 %	1,8 %	3,7 %			
Services (activités sportives, ou liées au sport)	4,82	5,17	5,50	5,82	6,12	6,44	6,85	7,18	4,8 %	39,3 %	43,7 %
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		7,3 %	6,4 %	5,8 %	5,1 %	5,2 %	5,7 %	4,8 %			
TOTAL	12,25	12,75	13,43	14,13	14,75	15,18	15,77	16,43	4,2 %	100 %	100 %
Evolution annuelle en valeur		4,1 %	5,3 %	5,2 %	4,4 %	2,9 %	3,5 %	4,2 %			
Evol. Conso. des ménages		4,3 %	3,3 %	4,0 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %	4,5 %			

Source : Insee comptes nationaux

L'évolution de la consommation des ménages en valeur est le produit de deux évolutions : celle du volume de la consommation (quantités de biens et services achetés) et celle des prix de ces biens et services. Cette décomposition met en évidence une forte disparité entre les biens et services sur la période 1995-2007 (voir graphique 1). En effet, les consommations en volume de biens et services sportifs ont respectivement augmenté de 39,8 % et 45,5 % en douze ans, soit une évolution très comparable.

En revanche, les prix ont évolué très différemment. Ceux des biens sportifs ont pratiquement stagné depuis 1995 et cette modération concerne l'ensemble des postes de biens.

Pour leur part, les prix des services ont fortement augmenté sur la période, avec même une accélération en 2001, l'année 2007 marquant un net ralentissement. Au total, les prix des services ont augmenté de 30 % depuis 1995.

En 2007, concernant les principaux postes des biens sportifs, les prix des vêtements et chaussures de sport augmentent légèrement, ce qui explique la progression en valeur des achats d'habillement sportif. La hausse des

prix des bicyclettes efface le repli de l'an passé. En revanche, la baisse des prix des articles de sport, amorcée en 2003, se poursuit et le niveau des prix s'est contracté de 5 % au cours des cinq dernières années. De ce fait, la forte progression, en valeur, des achats d'articles de sport (+ 20 % depuis 2003) s'explique essentiellement par une très forte hausse du volume de la consommation de ces produits (+ 26 % depuis 2003).

Un habillement sportif très « tendance »

Selon l'étude annuelle sur la consommation des chaussures de sport (source : *NPD Sports Tracking Europe*), la progression du marché continue d'être soutenue par l'usage mode/loisirs : les chaussures d'inspiration sport/mode gagnent des parts de marché sur les chaussures plus fonctionnelles pour la pratique sportive.

Les chaussures de sport restent plus souvent portées à l'extérieur des enceintes sportives qu'à l'intérieur : seulement un tiers d'entre elles est réellement utilisé pour la pratique d'un sport, et environ la moitié des vêtements de sport est achetée pour pratiquer une activité physique ou sportive.

Cette proportion est encore plus faible chez les moins de 25 ans, ce qui confirme l'importance du facteur « mode ». Selon l'enquête NPD, les Européens, dont les Français, achètent de plus en plus de chaussures de sport via internet, les ventes en ligne représentant 8 % des ventes totales de chaussures en 2007; ce taux n'était que de 2 % en 2002.

Pour acquérir leurs articles de sport les Français ont davantage recours aux magasins spécialisés. D'après la fédération Professionnelle des entreprises du Sport et des loisirs (FPS), trois ventes d'articles de sport sur quatre sont effectuées dans une enseigne spécialisée.

Le marché de l'outdoor reste soutenu en 2007, l'attrait pour les sports de nature ne se démentant pas. Au niveau européen, la France occupe le troisième rang, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Selon l'enquête NPD, le marché du sport dédié aux seniors (âgés de 55 ans et plus) progresse plus vite que l'ensemble du marché, démontrant l'évolution de la société, et le phénomène devrait s'accroître encore à l'avenir, avec l'accroissement de la part des plus de 60 ans dans la population.

Les seniors représentent, en valeur, 13 % des ventes de chaussures et vêtements de sport. Ils consacrent des sommes plus importantes à l'achat d'articles de sport : ainsi le prix d'un vêtement de sport acheté par les seniors est en moyenne supérieur de 30 % à celui acheté par les autres consommateurs plus jeunes. Les seniors achètent, notamment, des produits pour la randonnée, la course à pied, la natation et le vélo.

Deux tiers des dépenses publiques incombent aux communes

En 2007, les dépenses sportives de l'Etat s'élèvent à 3,2 milliards d'euros, soit 2,2 % de plus qu'en 2006. Il s'agit des dépenses du ministère en charge du Sport et des dépenses sportives du ministère chargé de l'Éducation nationale. Pour ce dernier, ce sont principalement des dépenses liées à

l'éducation physique et sportive dans l'enseignement primaire et secondaire.

Les collectivités locales assument la plus grande partie des dépenses sportives publiques, avec 10,2 milliards d'euros (+ 7,1 %). Au sein de ces collectivités, le premier rang reste occupé par les communes (voir tableau 3), lesquelles consentent la majorité des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport. Outre les mises à disposition, fréquemment à titre gratuit, d'équipements sportifs, le montant dépensé par les communes avoisine 9 milliards d'euros en 2007, en progression de 7,2 % par rapport à l'an passé. Ainsi, deux tiers des 13,4 milliards d'euros de dépenses publiques sont imputables aux communes. En 2007, les dépenses sportives des départements atteignent 790 millions d'euros et celles des régions sont proches d'un demi-milliard. Entre 2000 et 2007,

l'évolution de la part relative des dépenses des régions et des départements a été nettement supérieure à celle des communes. Structurellement, 45,4 % des montants engagés en matière de sport par les collectivités territoriales en 2007 sont des dépenses d'investissement et 54,6 % correspondent à des charges de fonctionnement. Ce sont les communes et les départements qui ont le plus investi (respectivement 46 % et 44 % de leurs dépenses), devant les régions (41 %).

Le recensement des équipements sportifs (RES) [2] souligne l'ancrage territorial des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques. Les communes sont au premier rang des collectivités territoriales : elles sont propriétaires d'environ trois quarts des équipements sportifs traditionnels (hors espaces et sites de sport nature) et gèrent 70 % de ce parc.

Tableau 3

Les dépenses publiques

(milliards d'euros courants)

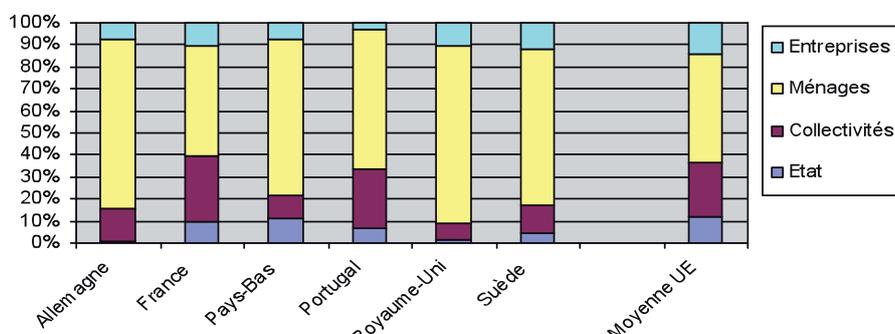
Dépense effectuée par	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2007/2000	Structure 2000	Structure 2007
L'Etat dont	2,80	2,92	3,09	3,15	3,05	3,03	3,15	3,22	15,0 %	26,9 %	24,0 %
Ministère de l'éducation nationale	2,03	2,08	2,20	2,30	2,21	2,24	2,32	2,39	17,7 %	19,5 %	17,8 %
Ministère des sports	0,52	0,56	0,60	0,62	0,65	0,64	0,73*	0,78	50,0 %	5,0 %	5,8 %
autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,0 %	0,5 %	0,4 %
emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18	0,14	0,10	0,05	-	-	1,9 %	-
Collectivités territoriales dont	7,60	7,82	7,86	7,87	8,65	9,09	9,55	10,23	34,6 %	73,1 %	76,0 %
Communes	6,88	7,01	6,95	6,91	7,57	8,0	8,35	8,95	30,1 %	66,2 %	66,5 %
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60	0,69	0,7	0,77	0,79	58,0 %	4,8 %	5,9 %
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34	0,37	0,38	0,43	0,49	145,0 %	1,9 %	3,6 %
emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,0	-	-	0,2 %	-
TOTAL	10,40	10,74	10,95	11,02	11,70	12,12	12,70	13,45	29,3 %	100 %	100 %

source : estimations compte du sport / Ministère de la Santé et des Sports - Haut Commissaire à la Jeunesse

* données révisées / LOLF-CAC

L'étude sur « le financement du sport en Europe »*, réalisée en 2008, montre que la France présente un profil proche de la moyenne européenne.

Dans l'ensemble des pays, la principale source de financement du sport en Europe est constituée par les dépenses des ménages, qui représentent en moyenne 49,7 % du total des dépenses (50 % en France, 80 % au Royaume-Uni). Les collectivités locales sont la deuxième source de financement, avec une moyenne de 24,3 % des montants (30 % en France). L'Etat assure en moyenne 11,9 % des financements (10 % en France, mais moins de 1 % en Allemagne et au Royaume-Uni). Enfin, la part des entreprises est estimée à 14,1 % du financement (environ 10 % pour la France).



Le graphique ci-dessus illustre la structure du financement du sport dans quelques pays membres de l'UE, en comparaison de la structure européenne moyenne.

* dans le cadre de la Présidence Française du conseil de l'Union Européenne en 2008, une enquête a été conduite auprès de 27 ministères chargés des sports en Europe.

Une stabilisation des dépenses des entreprises

La Coupe du Monde de Rugby, organisée en France à l'automne 2007, a été le seul évènement international majeur de l'année. Les dépenses de parrainage sportif des entreprises, à l'occasion de cette compétition, ont partiellement compensé celles de 2006, stimulées par la tenue des jeux olympiques d'hiver et la Coupe du Monde de football. Par ailleurs, les dépenses de droits de retransmissions audiovisuelles ont été moins importantes en 2007. Globalement, les dépenses des entreprises se stabilisent à hauteur de 3,2 milliards d'euros.

La balance commerciale « sport » rebondit en 2007

Après trois années de détérioration, le déficit de la balance commerciale se contracte quelque peu en 2007 (à - 405 millions

d'euros, après - 628 millions en 2006). Cette amélioration s'explique par une légère augmentation des exportations (+ 1,8%) conjuguée à une nette baisse des importations (- 5,3%) (voir tableau 4). Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs, 100% étant l'équilibre) remonte à 87%, égalant son niveau de 2004, le plus haut de la décennie.

A titre de comparaison, le taux de couverture global des échanges de la France est légèrement supérieur en 2007, et s'établit à 90,8% (données FAB/FAB, CVS-CJO brutes, y compris matériel militaire).

Parmi les postes pesant sur la balance commerciale, le secteur nautique enregistre une nette augmentation de son excédent : les ventes à l'étranger de bateaux à voile et à moteur, qui représentent à elles seules 45% des exportations de biens sportifs, ont progressé respectivement de 17,7% et 7,5%. Le taux de couverture du poste bateaux à

moteur est proche de l'équilibre (99,4%), le poste bateaux à voile atteignant un taux de couverture de 475%, nettement supérieur à celui de l'année 2006 (292%). Concernant l'autre poste en excédent, « skis, surfs et fixations », la baisse des exportations est plus nette que celle des importations (respectivement - 16% et - 32,7%).

De ce fait, le taux de couverture se réduit, même s'il demeure excédentaire (123%). Les exportations de chaussures de sport sont en nette progression (+ 19,3%). Toutefois le solde des échanges de ce secteur reste largement déficitaire, avec des importations trois fois plus élevées que les exportations. On notera également une forte baisse des exportations des « avions, planeurs et autres véhicules aériens » pour la seconde année consécutive. Le taux de couverture des échanges de ces produits chute à 32,7%. Ce poste était largement excédentaire en 2003.

Tableau 4

Les échanges extérieurs de biens sportifs

(milliers d'euros courants)

	Importations				Exportations				Taux de couverture
	2005	2006	2007	évol. 07/06	2005	2006	2007	évol. 07/06	
Bateaux à voile	100 117	196 658	135 217	-31,2%	536 181	574 861	642 389	11,7%	4,75
Skis, surfs et fixations	182 701	189 218	158 988	-16,0%	296 983	289 620	194 883	-32,7%	1,23
Bicyclettes et accessoires	451 704	407 174	436 256	7,1%	271 247	281 385	264 091	-6,1%	0,61
Bateaux à moteur	628 687	716 085	603 714	-15,7%	540 637	558 325	599 994	7,5%	0,99
Maillots de bain	169 900	179 437	172 582	-3,8%	114 056	111 483	118 447	6,2%	0,69
Chaussures de ski et surf	167 137	162 236	172 530	6,3%	92 416	97 139	98 271	1,2%	0,57
Chaussures de sport	334 084	306 934	306 363	-0,2%	89 563	96 177	114 754	19,3%	0,37
Matériel pour la pêche	66 261	67 158	73 575	9,6%	47 620	47 150	51 333	8,9%	0,70
Avions, planeurs et autres	12 003	24 137	36 770	52,3%	70 322	37 412	12 007	-67,9%	0,33
Armes	61 919	71 479	87 723	22,7%	43 843	47 734	53 915	13,0%	0,61
Survêtements de sport	101 441	90 757	87 630	-3,4%	29 653	27 711	19 747	-28,7%	0,23
Autres	822 429	913 601	878 115	-3,9%	488 390	527 869	574 565	8,8%	0,65
TOTAL	3 098 384	3 324 872	3 149 463	-5,3%	2 620 912	2 696 867	2 744 397	1,8%	0,87

Source : Direction générale des douanes - Les données des années antérieures figurent dans les STAT-Info des années précédentes [3].

Un « noyau dur » d'environ 208 000 emplois

Sur la base des données disponibles, on estime, qu'en 2007, le secteur sportif comptait un « noyau dur » d'environ 208 000 emplois, contre 205 000 en 2006, soit une croissance de 1,6 % (après + 2,8 % l'an passé). Les effectifs dénombrés sont des effectifs physiques, le terme "emploi" désignant les personnes actives, à temps plein ou à temps partiel. On distingue plusieurs composantes de l'emploi sportif :

- les emplois qui correspondent aux activités identifiées dans la nomenclature d'activités françaises (NAF) comme étant des activités liées au sport : la « gestion d'installations sportives » (NAF92.6A) et les « autres activités sportives » (NAF92.6C). Elles incluent notamment l'organisation et la gestion d'activités sportives, les activités de promotion et d'organisation de manifestations sportives, ainsi que l'enseignement sportif. En 2007 ces deux types d'activités concernaient 27 901 établissements et

employaient 109 118 salariés, soit 2,8 % de plus qu'en 2006.

- les emplois des personnels, dépendant de l'État et des collectivités territoriales, qui exercent dans le domaine du sport (directeurs des sports, animateurs, enseignants,...). Fin 2007, on dénombrait 54 360 emplois de ce type au sein des collectivités territoriales et 44 286 enseignants d'éducation physique et sportive (en baisse de 0,9 % par rapport à 2006) dépendant du ministère chargé de l'Éducation nationale (dont 33 754 dans le second degré public et 2 494 en STAPS).

Outre ce « noyau dur » d'environ 208 000 emplois, de nombreux autres emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, ainsi que dans les services) : les secteurs du « commerce de détail d'articles de sport » comptent 52 800 salariés en 2007, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2006 et de près de 20 % depuis le début de la

décennie. Le secteur de la « construction de bateaux de plaisance » emploie environ 13 000 salariés : ses effectifs sont en croissance de 2,6 % par rapport à 2006 et de plus de 28 % depuis 2000. En revanche, on enregistre en 2007 un nouveau recul dans le secteur de la « fabrication d'articles de sport » (6 700 salariés, soit 5,1 % de moins qu'en 2006) et un nouveau repli pour la « fabrication de bicyclettes », après une stagnation entre 2002 et 2004. Ce secteur a perdu plus de 43 % de ses effectifs depuis 2000, avec une baisse de 8,5 % en 2007.

A eux seuls, ces quatre secteurs totalisent 74 200 salariés en 2007, soit une augmentation de 0,9 % par rapport à 2006.



www.sports.gouv.fr, rubrique STATISTIQUES

- * [1] « 40 ans de services culturels et récréatifs » : Insee Première – août 2004.
- * [2] « Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques », (MSJVA, plaquette juin 2006).
Un outil d'exploitation est mis en ligne sur www.res.jeunesse-sports.gouv.fr
- * [3] « Le poids économique du sport en 2006 », STAT - Info n°08-02, MJSVA novembre 2008,
« Le poids économique du sport en 2005 », STAT - Info n°07-03, MJSVA novembre 2007,
« Le poids économique du sport en 2004 », STAT - Info n°07-02, MJSVA janvier 2007,
« Le poids économique du sport en 2003 », STAT - Info n°06-03, MJSVA janvier 2006.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère de la santé et des sports et du haut commissaire à la jeunesse.

Directeur de publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de Rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : Nord-Graphique

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr/>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél. : 01 40 45 92 96